



Le 26 Août 2011

Chers adhérents, chers amis,

## Le gender à l'école

Nous nous sommes réjouies, en juin, de voir les nombreuses réactions à l'introduction du gender dans les programmes scolaires. D'une part le grand public est ainsi averti des dangers de ce concept, et d'autre part le gender apparaît enfin pour ce qu'il est : une théorie malsaine de la déconstruction imposée artificiellement par une minorité de fonctionnaires qui abusent de leur pouvoir et de la confiance des citoyens ordinaires.

Nous sommes donc paradoxalement contentes que le débat sur le gender s'instaure enfin. Le gender ne doit pas rester un concept d'initiés car il nous concerne tous et sa propagation silencieuse est un véritable problème. Nous espérons que les jeunes sauront mieux décrypter les véritables enjeux liés au gender et que des outils leur seront donnés pour avoir l'intelligence de leur corps et de leur identité sexuée, homme et femme dans la complémentarité et la dignité réciproque.

## Femina Europa : notre engagement

Femina Europa comme vous savez a choisi d'aller sur le terrain là où les consignes sont élaborées dans les réunions et les groupes de travail des institutions internationales. Nous savons que, non seulement nous représentons la majorité des hommes et des femmes, mais que nous défendons l'Homme avec un grand H dans sa nature même, Homme et Femme.

Les droits de l'homme reconnaissent une égalité de droit entre l'homme et la femme. Le combat se situe dans l'application de ces droits pas dans une interprétation qui favoriserait telle ou telle communauté ou catégorie de personnes. Les droits fondamentaux universels doivent être mis en œuvre dans le respect des consciences et des cultures. Le raisonnement qui confond développement humain et égalité des genres tel qu'il est posé actuellement est faux. Il ne sert qu'à justifier le déni du droit à la vie des pauvres et du plus faible. Dans de nombreux pays le nombre de filles et de femmes a diminué dans des proportions déstabilisantes et menaçantes pour la paix sans que les droits des femmes soient protégés. La traite et la pauvreté augmentent. Les relations entre l'homme et la femme ne se sont pas améliorées. Une politique artificielle de contrôle des naissances incite à la déresponsabilisation et à la violence entre les sexes et n'améliore pas les conditions de vie des femmes, même dans les pays développés avec le phénomène de la femme monoparentale. De plus, la radicalisation des exigences de certains lobbys, pour lesquels une norme légale encadrant la famille est une offense, entraîne une déconstruction progressive du cadre législatif qui fragilise toute la société.

## Conseil des Droits de l'Homme : une initiative très inquiétante

Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève a clôturé sa 17<sup>ème</sup> session le 17 juin dernier. Parmi les projets de résolutions adoptées le numéro A/HRC/17/L.9/Rev.1, sponsorisé par huit pays dont la France et l'Afrique du Sud, intitulé : **Droits de l'homme, orientation sexuelle et identité de genre**. Ce projet de résolution :

« 1. Demande à la Haut-Commissaire de faire établir une étude d'ici à décembre 2011 pour rendre compte des lois et pratiques discriminatoires ainsi que des actes de violence commis contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre, dans toutes les régions du monde, et de la manière dont le droit international des droits de l'homme peut être appliqué pour mettre fin à la violence et aux violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre;

2. Décide d'organiser une réunion-débat durant la dix-neuvième session du Conseil des droits de l'homme, en se fondant sur les informations factuelles figurant dans l'étude établie à la demande de la Haut-Commissaire, et d'avoir une discussion constructive, éclairée et transparente sur les lois et pratiques discriminatoires ainsi que sur les actes de violence commis contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre;

Femina Europa – 21 rue des Plantes – F 75014 Paris – [www.femina-europa.org](http://www.femina-europa.org) – [info@femina-europa.org](mailto:info@femina-europa.org)

3. Décide aussi que les participants à la réunion-débat étudieront la question du suivi à donner aux recommandations figurant dans l'étude établie à la demande de la Haut-Commissaire;

4. Décide de rester saisi de cette question prioritaire. »

En clair la Haut Commissaire, Madame N. Pillay, va mener une enquête auprès d'un maximum de pays d'ici la fin de l'année 2011 afin de faire le point sur les violences liées au genre. La 19ème session du Conseil aura lieu en mars 2012.

Quelles sont les violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ? Les réponses à cette question sont très subjectives, nous entrons dans le champ du ressenti avec toutes les dérives et les interprétations possibles. Nous craignons que le but inavoué de cette enquête soit de stigmatiser les pays récalcitrants, c'est-à-dire qui refuseraient d'adopter l'agenda du gender, le « gender mainstreaming ». Or il n'y a aucun Traité international qui mentionne un « droit à l'orientation sexuelle ». Les Etats sont souverains en matière de législation et l'ONU n'a pas à se substituer à eux. L'ONU doit respecter le processus démocratique du consensus voté en Assemblée Générale et non pas se comporter comme un gouvernement mondial.

Cette démarche est d'autant plus pernicieuse qu'elle cache la reconnaissance d'un nouveau droit qui n'existe pas. Elle cache la volonté explicite de vouloir introduire un nouveau droit de l'homme. Elle tend à créer un nouveau droit, sans débat démocratique.

### L'ONU outrepassé son mandat

Tout ceci n'est pas anodin. Récemment le Malawi, petit pays d'Afrique, s'est vu obligé de réformer son code pénal (qui pénalisait la sodomie) sous la menace de ne pas recevoir 350 millions de dollars d'aide internationale destinée aux services de base, eau et nourriture dont les habitants du Malawi dépendent pour leur survie. Il s'agit d'un impérialisme culturel et d'un abus de pouvoir. C'est un chantage choquant et dégradant pour les pays occidentaux. Mais le Malawi n'a pas eu le choix. Le rapport de force était trop défavorable.

### La différence anthropologique et le mariage : citation

*« On ne semble pas remarquer que la revendication du mariage homosexuel ou de l'homosexualité n'a pu se formuler qu'à partir de la construction ou de la fiction de sujets de droits qui n'ont jamais existé : les « hétérosexuels ». C'est en posant comme une donnée réelle cette classe illusoire de sujets que la question des droits entre homosexuels et hétérosexuels a pu se poser. Il s'agit cependant d'une fiction car ce n'est pas la sexualité des individus qui a jamais fondé le mariage, ni la parenté, mais d'abord le sexe, c'est-à-dire la différence anthropologique des hommes et des femmes. »* Sylviane Agacinski, philosophe, dans une tribune du Monde du 26 Juin 2000.

### Ce que nous demandons

Nous demandons que soient traités les véritables drames de l'humanité, l'accès à l'eau, aux soins de base (et non l'accès à l'avortement !), à l'éducation, la traite... Nous demandons que soient respectées et encouragées la responsabilité et la participation de chacun à son propre développement. Nous en avons les moyens.

Il s'agit de se baser sur la confiance et non sur la coercition et de développer une culture du pardon et de la gratuité. Le pardon et la gratuité, à l'origine de grandes fondations, sont des valeurs qui ne font pas de bruit mais qui ont une grande efficacité.

Il est effarant de constater l'égoïsme et l'entêtement de lobbies qui n'hésitent pas à détourner les ressources et les outils mis en place pour lutter contre la pauvreté et la guerre pour obtenir des droits dont ils pensent être privés. Le ressenti devient la vérité et la différence une humiliation. Cet aveuglement plus la volonté de revanche sur les hommes de certaines féministes est un gaspillage de temps et d'énergie que les générations suivantes nous reprocheront et un frein à la véritable culture des droits de l'homme, basée sur le respect de tout homme, homme ou femme, quelle que soit sa condition.

Nous devons insister sur la complémentarité plus que sur la rivalité ; complémentarité homme-femme, complémentarité état/société civile, sans occulter les problèmes mais en respectant la dignité et les spécificités de chacun. L'Etat ne doit pas se prendre pour la famille, chacun sa place.

Bien à vous,

L'équipe de Femina Europa : Anne Girault, Virginie Rotheÿ, Bénédicte Mordacq, Laurence de Gressot, Marie-Camille Aubagnac, Inès Desgrees du Lou.